

L'origine du réseau d'eau de Lablachère

Tout commence par une décision du conseil municipal en date du 08 septembre 1929.

Extrait de la délibération « *Suite à une sécheresse persistante, les puits, citernes ont été complètement asséchés et qui comme cette année révèle d'une véritable calamité publique, en cas d'incendie il eut été impossible de tenter quoi que ce soit pour le combattre.*

Considérant que la commune est dans une situation des plus mauvaises, le Conseil Municipal donne l'autorisation à M. Le Maire Charles TOURREL de se mettre en rapport avec les ingénieurs pour les recherches nécessaires en eau potable. »

Acheminer l'eau potable jusqu'au robinet des habitants. Un progrès considérable pour les Lablachérois.

Après plusieurs années de longs débats, le projet a été enfin délibéré et approuvé par le Conseil Municipal le 09 mai 1932.

C'est aussi à cette époque que la commune devient propriétaire des sources de Boyer-Haute, Boyer-Basse, Sauveplane et Turrel sur la commune de Saint Jean de Pourcharesse pour alimenter le réseau.

Un travail titanesque commence, plus de 14 kilomètres de canalisations creusés dans la montagne avec les outils de l'époque pelles et pioches de Saint Jean de Pourcharesse au réservoir de Cédat.

Et c'est ainsi que depuis cette date la commune gère son eau en régie, de la source au robinet.

Une régie : est un service municipal de distribution d'eau, le personnel technique et administratif est employé par la mairie.



Inauguration des eaux le 18 juillet 1937